

Agence Territoriale d'Ingénierie Publique

Extrait du procès-verbal
des délibérations Comité syndical

Séance du 24 janvier 2024
Sous la Présidence d'Isabelle DOLLINGER, Présidente

Effectif légal : 39

Quorum : 20

Délégués présents : 23

Procurations : 5

N° ATIP 5 / 2024

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Pour : 28 voix

Résultats du vote : à la majorité simple des suffrages exprimés : **adopté à l'unanimité**

Objet : Adhésion de nouvelles communes et établissements.

LE COMITE SYNDICAL :

Vu la délibération du 4 avril 2023 du Bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Haguenau

Décide d'accepter l'adhésion à l'ATIP des collectivités et établissements suivants :

- Association Foncière de Remembrement de Haguenau

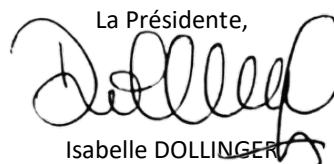
Dit que :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ATIP.

La présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Bas-Rhin.

Pour extrait conforme

Fait à Strasbourg, le 24 janvier 2024

La Présidente,

Isabelle DOLLINGER